



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Construction d'un bâtiment pour la médiathèque et les archives municipales, attribution des lots 2, 7, 10 et 11

DEL-2011-046

Numéro de la délibération : 2011/046

Nomenclature ACTES : Commande publique – marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 18/05/2011

Date de convocation du conseil : 12/05/2011

Date d'affichage de la convocation : 12/05/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PÉRESSE, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Jacques PARMENTIER par M. Henri LE DORZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Était absent : M. Claude LE BARON

Construction d'un bâtiment pour la médiathèque et les archives municipales, attribution des lots 2, 7, 10 et 11

Rapport de Henri LE DORZE

Le conseil municipal du 15 décembre 2010 a attribué les marchés de travaux pour la construction d'un bâtiment pour la médiathèque et les archives municipales excepté pour les lots 2, 7, 10 et 11 qui ont été relancés en procédure négociée suite à infructueux.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP et au JOUE le 05 janvier 2011 et le 27 janvier 2011. La date limite de réception des candidatures était fixée au 28 février 2011.

20 candidatures sont parvenues dans les délais, toutes recevables. Les dossiers ont été adressés aux entreprises le 1^{er} mars, la date limite de réception des offres étant le 21 mars à 12 heures.

8 offres ont été reçues.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 avril 2011 pour prendre connaissance de l'analyse économique et technique effectuée par le Bet BATISERF pour le lot 2, et par le Bureau Michel FORGUE pour les autres lots.

Les critères de jugement des offres définis dans le règlement de la consultation sont les suivants :

- prix des prestations : 40%
- valeur techniques des prestations : 60%

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres à voix délibérative, les résultats de la commission sont :

Lot 2 – Terrassements généraux de 2^{ème} phase – gros œuvre

Estimation administrative revue : 1 350 000 € HT – 1 614 600 € TTC

3 offres ont été reçues, la commission a retenu celle de l'entreprise CARDINAL d'un montant de 1 510 171.65 € HT – 1 806 165.29 € TTC .

Lot 7 – Cloisons – doublage – faux plafond tendu et minéral

Estimation administrative : 200 435.61 € HT – 239 720.98 € TTC

2 offres ont été reçues, la commission a décidé de retenir celle de l'entreprise BROCHAIN d'un montant de 222 000 € HT – 265 512 € TTC .

Lot 10 – Peintures – revêtements muraux

Estimation administrative hors nettoyage de mise en service: 66 726 € HT – 79 804.29 € TTC .

2 offres ont été reçues, la commission a retenu celle de l'entreprise LE ROUX d'un montant de 84 655 € HT – 101 247.38 € TTC incluant le nettoyage de mise en service.

Lot 11 – Plafonds acoustiques cintrés

Estimation administrative : 62 125 € HT – 74 301,50 € TTC

1 seule offre a été réceptionnée, que la commission a retenu, celle de l'entreprise MICHEL d'un montant de 46 525.55 € HT – 55 644.56 € TTC .

Après attribution des lots 2, 7, 10 et 11 le montant total des marchés de travaux est de 5 148 922.12 € HT soit 6 158 110.86 € TTC.

Nous vous proposons :

- D'accepter les attributaires retenus par la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes.

La délibération est adoptée par 26 voix pour et 6 abstentions.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL

Se sont abstenus : M. Gérard DERRIEN, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Christine LE STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, Mme Nicole ROUILLARD

Fait à Pontivy, le 19 mai 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**